

LE PROJET D'APPUI A LA COMMERCIALISATION DU **RIZ CAMBODGIEN**

Note de Présentation du Projet SCCRP – Juillet 2015



Le Projet d'Appui à la Commercialisation du Riz Cambodgien (SCCRP) est financé par l'Agence Française de Développement (AFD) pour une durée initiale de 3 ans (Janvier 2013 à Décembre 2015), dont l'extension est actuellement à l'examen. Il vise à contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Promotion de la Production de Paddy et d'Exportation de Riz qui a été approuvée par le Conseil des Ministres en Juillet 2010, avec un objectif de maximisation de la valeur ajoutée et de la part de cette valeur ajoutée captée par les producteurs, comme une contribution à l'objectif premier de réduction de la pauvreté rurale.

Ce projet implique divers acteurs publics et privés, ce qui a amené à confier la coordination de sa mise en œuvre au Conseil National Economique Suprême (SNEC).

Le projet est structuré autour de quatre composantes techniques dont les objectifs respectifs sont les suivants :

- 1.** Contribuer à l'organisation du secteur rizicole (coordination interministérielle, partenariats public-privé, appui au développement d'organisations professionnelles et interprofessionnelles) ;
- 2.** Participer à l'établissement de signes de qualité pour différencier le riz cambodgien, contribuer à sa promotion et générer de la valeur ajoutée ;
- 3.** Promouvoir l'implication des Organisations Paysannes comme acteurs commerciaux au sein de la filière, via le développement de pratiques d'agriculture contractuelle ou via d'autres modèles économiques, et à travers un appui au développement d'un cadre politique et réglementaire favorable à cette implication des OPs ;
- 4.** Accompagner la réforme de la Banque de Développement Rural afin de développer sa capacité à servir les riziers et les producteurs.

La **Fédération du Riz Cambodgien**, une organisation interprofessionnelle du riz

Le projet SCCRP a soutenu la Fédération des Exportateurs de Riz Cambodgiens de mi-2013 à début 2014, afin de développer ses capacités d'action, d'initier une réforme structurelle vers une entité plus interprofessionnelle, et de renforcer l'appropriation de l'organisation par ses membres.

Promotion de la représentativité au sein d'une organisation unifiée du secteur du riz

A partir du début de l'année 2014, le Ministère du Commerce a encouragé la fusion des trois organisations existantes dans le secteur du riz. Le SNEC et l'équipe du projet SCCRP ont pris part à ce processus qui a conduit à la création de la Fédération du Riz Cambodgien (CRF), et ont notamment contribué à permettre la représentation des Organisations de Producteurs au sein de la Fédération. Cette représentation a été consolidée en Février 2015 par une révision des statuts de la CRF qui garantit une représentation des producteurs au sein du Conseil d'Administration.

Contribution à la réflexion sur la structure et la gouvernance

En Octobre 2014, le projet SCCRP a pris l'initiative d'organiser une visite d'échange de dirigeants et de membres de la CRF avec l'interprofession du secteur céréalière à Paris (*Intercéréales*), qui regroupe les organisations professionnelles françaises de producteurs, de transformateurs et de distributeurs.

Associer la CRF à la discussion sur les politiques et sur les partenariats public-privé

De nouveaux partenariats avec la CRF sont envisagés, notamment pour participer à la mise à jour de la politique sectorielle du riz ou encore pour participer au développement de politiques et de régulation des opérations d'agriculture contractuelle. En outre, l'équipe du projet travaille spécifiquement avec certains comités exécutifs de la CRF sur des actions telles que le développement d'une marque pour le riz Jasmin cambodgien.

Consolidation des **Fédérations Nationales d'Organisations Paysannes**

Le projet SCCRP appuie des Fédérations d'Organisations Paysannes telles que la Fédération des associations de paysans pour la promotion des entreprises agricoles familiales au Cambodge (FAEC), la Fédération des Organisations Paysannes Cambodgiennes pour le Développement (FCFD), et dans une certaine mesure le Réseau Paysans et Eau (FWN) afin de développer les services offerts par ces Fédérations à leurs membres et de renforcer leur rôle de défense des intérêts des producteurs.

Développement des services

Dans ce cadre les Fédérations d'OP développent des services relatifs à l'approvisionnement en intrants (négociation de prix de gros), à la

commercialisation du paddy (mise en contact avec les riziers) ou à l'accès au crédit pour les OPs.

Plaidoyer et représentation

Les Fédérations d'OP développent aussi leur rôle de défense des intérêts des petits agriculteurs. Elles ont organisé des consultations avec leurs membres et ont fourni des contributions constructives au Ministère de l'Agriculture (MAFF) sur le cadre légal pour les Unions de Coopératives. La FAEC, la FCFD et le FWN sont également impliqués au sein de la Fédération du Riz Cambodgien. Les trois organisations sont membres du comité exécutif relatif à la production et le vice-président de la FCFD siège au Conseil d'Administration de la CRF.

Composante 2: **Signes de Qualité, Certification et Promotion** du Riz Jasmin Cambodgien

Étude du **Marché International** du Riz

Le projet SCCRP et la Société Financière Internationale (IFC) ont cofinancé une étude du potentiel du riz cambodgien sur les marchés internationaux. Après une revue d'ensemble, l'étude s'est concentrée sur 6 pays pour des enquêtes de terrain plus approfondie aux Etats-

Unis, en France, en Allemagne, en Chine, à Singapour et en Côte d'Ivoire.

Les résultats ont été présentés et discutés lors d'un atelier organisé avec la Fédération du Riz Cambodgien en Septembre 2014.

Contribution à la **Promotion du Riz Cambodgien** à l'Export



Actions de Promotion en France

Le projet SCCRP a organisé (en partenariat avec la Chambre de Commerce Franco-Cambodgienne) un dîner de promotion à Paris, au prestigieux "Carré des Feuillants", et a contribué avec l'IFC à la présence d'exportateurs Cambodgiens au SIAL ("Salon

International de l'Agroalimentaire") à Paris en Octobre 2014.

Festival du Riz Cambodgien

Le projet SCCRP était aussi un contributeur principal pour l'organisation du 2nd Festival du Riz Cambodgien en Novembre 2014, offrant l'opportunité de présenter le riz Cambodgien à une large audience d'acheteurs internationaux puisque l'événement était organisé à l'hôtel Sofitel de Phnom Penh la veille de la Conférence Mondiale du Riz 2014.



Vers une **Marque Nationale** pour le Riz Jasmin Cambodgien

Le projet SCCRP fournit une assistance au Comité Exécutif « *Global Market Promotion ExCo* » de la CRF dans le cadre du développement d'un signe distinctif pour le Riz Jasmin Cambodgien de qualité. Une feuille de route conjointe a été élaborée avec la CRF pour coordonner et assurer la cohérence des contributions respectives du projet SCCRP et de l'IFC.

Le projet SCCRP mobilisera en particulier des consultants pour développer les mécanismes de

vérification de la conformité des produits et des modes de production avec les exigences de la marque collective. La marque collective servira de signe de qualité et sera un outil pour construire et consolider l'identité du Riz Jasmin Cambodgien vis-à-vis des consommateurs sur les marchés d'exportation.



Certification "bio" du Riz Cambodgien



En lien avec les contrats de production appuyés dans le cadre de la Composante #3 (voir plus bas), le projet SCCRP contribue au développement de systèmes de contrôle interne au sein de coopératives agricoles en vue de l'obtention d'une certification « agriculture

biologique » reconnues sur les marchés européens et américains. En 2014, 1 500 tonnes de paddy,

produites par huit coopératives de la province de Preah Vihear ont été certifiées et livrées par ces coopératives à leur partenaire commercial (un des 5 premiers exportateurs de riz Cambodgien). La certification a généré une plus-value significative pour les producteurs (estimée à + 65 000 Dollars US, comparée au prix qui aurait été obtenu par les producteurs pour le même paddy en agriculture conventionnelle).



Elle a aussi ouvert de nouvelles opportunités de commercialisation pour l'exportateur. Cette action est en cours de consolidation en

2015 afin d'assurer la pérennité de la certification et de l'approvisionnement en paddy biologique.



Composante 3: Promotion de l'**Agriculture Contractuelle** et renforcement du rôle des **Organisations de Producteurs** dans **la Collecte et la Commercialisation du Paddy**

Implication des Organisations de Producteurs dans la commercialisation du paddy : Le modèle des **Groupes de Vente de Paddy**

Le modèle des “Groupes de Vente de Paddy” consiste simplement à appuyer des Organisations de Producteurs (ou des groupes au sein de ces organisations) pour rassembler le paddy et constituer des lots de qualité homogène et d’un volume suffisant pour les vendre directement aux riziers. Les producteurs peuvent négocier les prix avec les riziers et s’assurer que le paddy qu’ils produisent est valorisé à un prix juste en fonction de la qualité. Les objectifs sont d’accroître les revenus des producteurs, mais aussi d’assurer cette juste valorisation, de manière à encourager les efforts de producteurs pour améliorer la qualité.

Jusqu’à présent, ce modèle a surtout été mis en œuvre par des groupes au sein de Communautés d’Usagers de l’Eau (FWUCs), tirant parti de la taille de ces organisations (souvent plus large que celle d’autres types d’Organisations Paysannes), de l’accès à l’irrigation et de l’information dont disposent ces « FWUCs » sur la mise en culture à l’intérieur des périmètres irrigués qu’elles gèrent.

Entre le 1^{er} Mai 2014 et le 15 Avril 2015, 8 “Groupes de Vente de Paddy” ont livré plus de 6,000 tonnes de paddy à leurs clients, pour une valeur totale de 1,53 millions de Dollars US.



© SNEC/SCCRP project / Jean-Marie Brun

Opérations pilotes d'Agriculture Contractuelle entre riziers/exportateurs et Organisations de Producteurs

En partenariat avec les services du MAFF, (Département de l'Agro-Industrie et Département de Promotion des Coopératives Agricoles) le projet SCCRP encourage et facilite le développement de partenariats commerciaux entre des riziers ou exportateurs et des Organisations de Producteurs via la signature de contrats de production. En 2014, 17 contrats ont été signés, impliquant 16 Organisations de Producteurs (essentiellement des Coopératives) et 4 riziers ou exportateurs, dans plusieurs provinces du Cambodge.

Les résultats ont généralement été très encourageants (quoique variables d'un cas à l'autre). Comme on pouvait s'y attendre, l'agriculture contractuelle n'apporte pas de "plus" s'il s'agit de fournir le même paddy que celui que les producteurs peuvent fournir habituellement, payé au même prix. Mais il peut s'agir d'un modèle gagnant-gagnant quand il permet de produire un produit spécifique, que les riziers ne pourrait pas facilement se procurer auprès des collecteurs habituels, ou que les agriculteurs ne pourrait pas produire sans l'appui technique ou la sécurité commerciale fournis par le contrat.



Les cas les plus probants à ce jour sont les contrats signés pour la livraison de paddy "bio" (voir plus haut) et les contrats liés à l'introduction d'une nouvelle variété présentant de nets avantages pour les producteurs (cas d'une variété de riz parfumé qui peut se substituer à un riz non-photopériodique de cycle court dans le calendrier de culture des producteurs).

Le faible nombre de producteurs engagés au stade des pilotes limite les bénéfices du modèle du fait des coûts de transaction élevés, mais cette limite pourrait être réduite dans le cadre d'une mise en œuvre à plus large échelle.



Appui au Ministère de l'Agriculture de la Forêt et des Pêches pour le développement de **Politiques, Réglementations et Directives pour l'Agriculture Contractuelle**

Sur la base des leçons tirées des actions pilotes, le SNEC, à travers le projet SCCR, souhaite soutenir le développement de Politiques, Réglementations et Directives pour l'Agriculture Contractuelle au Cambodge.

L'approche proposée a l'intention d'intégrer dès le début de ce processus les attentes et les inquiétudes des acteurs économiques, de manière à élaborer un cadre qui contribue à l'atteinte des objectifs de développement du secteur et à la compétitivité de l'agriculture Cambodgienne.

Un "Groupe de Travail" dédié au sujet a été formé, co-présidé par le Conseil National Économique Suprême et par le Département de l'Agro-Industrie. Il rassemble également d'autres institutions publiques comme le Ministère du Commerce et le Ministère de la Justice, ainsi que des représentants des acteurs économiques et des experts.



Un atelier pour partager les leçons des expériences et collecter les points de vue d'acteurs économiques est programmé en Juillet 2015. Il est vu comme un première étape importante, l'intention étant bien d'utiliser ces points de vue des acteurs économiques comme point de départ de la réflexion, de manière à développer un cadre qui puisse vraiment répondre aux attentes et aux besoins des producteurs et de l'agro-industrie.

Composante 4: Mise-à-niveau de la **Banque de Développement Rural** et promotion du crédit aux Organisations Paysannes

Mise-à-niveau de la **Banque de Développement Rural**

Le projet apporte une assistance technique à la Banque de Développement Rural (BDR) afin de contribuer au processus de réforme engagé avec un fort soutien du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF).

De très significatifs changements ont eu lieu en 2014 au sein de la BDR : un nouveau Conseil d'Administration et un nouveau Directeur ont été nommés. L'organigramme a été mis à jour, le Département du Crédit a été restructuré et le Ministère de l'Economie et des Finances a injecté environ 26 millions de Dollars US pour accroître le capital de la Banque.

Le 1^{er} Septembre 2014, le nouveau Conseil d'Administration, lors de sa première réunion, a rappelé la mission de la BDR comme instrument pour contribuer à la mise en œuvre des objectifs politiques et a confirmé le rôle de pionnier de la BDR pour faciliter le développement de secteurs et d'acteurs émergents que les institutions financières à vocation commerciales ne perçoivent pas encore comme des marchés « mûrs ». Il est attendu des réformes engagées qu'elles mettent la BDR en conformité avec les standards internationaux, permettant ainsi à la Banque de mobiliser davantage de ressources pour servir le secteur agricole Cambodgien.

Développement de **Mécanismes de crédit** dédiés aux **Organisations Paysannes**

Le développement des Organisations Paysannes (en particulier des Coopératives Agricoles) en tant qu'acteurs économiques et commerciaux est une orientation importante des politiques de développement agricole du Cambodge. Pour autant, cet objectif pourrait rester un vœu pieux si les difficultés d'accès aux finances rencontrées par les OP (un facteur limitant majeur actuellement) ne sont pas résolues. Le projet SCCRP a plaidé pour

une action volontariste de la Banque de Développement Rural dans ce domaine, en cohérence avec son rôle de pionnier et avec son orientation politique.

Le Conseil d'Administration de la BDR a confirmé son intention à cet égard et le projet travaille maintenant sur les aspects techniques avec la BDR, en relation avec les Fédérations d'OPs.



Contacts du Projet:

PROJET D'APPUI A LA COMMERCIALISATION DU RIZ CAMBODGIEN (SCCRP)

Conseil National Economique Suprême (SNEC)
208 A, Boulevard Norodom
Phnom Penh - Cambodge

Coordinateur :
M. Ung Luyna (SNEC)
012 58 43 64 - ungluyna@gmail.com

Conseiller du Projet :
M. Jean-Marie Brun (IRAM)
012 807 817 - jm.brun@iram-fr.org



iram
NIRÁS